

au Moyen-Orient devraient se poursuivre tant qu'elles seront jugées nécessaires au point de vue pratique et pour d'autres motifs. . . .

La dernière initiative prise par les Nations Unies en vue de maintenir la paix, à laquelle le Canada participe en fournissant une part importante du personnel et des services d'entretien de l'unité aérienne, est l'envoi d'une mission d'observateurs au Yémen. . . . Il était conforme à la politique du Canada, qui est d'appuyer cet aspect fondamental de l'activité des Nations Unies, que le gouvernement de notre pays décide de prendre part à cette opération, répondant ainsi à la demande du secrétaire général. Cela présentait un risque. Au début, la Yougoslavie et le Canada ont participé à l'entreprise, la Yougoslavie ayant fourni les forces de terre et le Canada, l'unité aérienne. Les gouvernements de la République arabe unie et de l'Arabie saoudite se sont engagés à assurer le financement nécessaire pendant une première période de deux mois. Après qu'on eut renouvelé l'engagement pour financer les opérations pendant quatre autres mois, le secrétaire général a prolongé la durée de la mission jusqu'au 4 janvier 1964; à ce moment-là, je pense que le Conseil de sécurité réexaminera la situation.

Mais je dois souligner à ce propos que la mission des Nations Unies au Yémen est essentiellement une opération temporaire qui se limite à observer et à vérifier les progrès du désengagement. La mission n'est pas chargée de la surveillance ni de la mise en vigueur de l'accord. Malheureusement, le désengagement n'a pas progressé jusqu'ici à un rythme encourageant et je dois me contenter d'espérer sincèrement que la prolongation de la période de responsabilité de cette mission permettra de mettre cet accord en vigueur de façon plus efficace. J'espère également qu'on utilisera ce délai pour élaborer une méthode d'observation civile mieux adaptée à la situation qui existe au Yémen.

Il faut empêcher que les parties intéressées utilisent la présence de la mission des Nations Unies pour camoufler le rôle qu'elles continuent de jouer dans les affaires du Yémen.

### **Appui du Canada à l'ONU**

Aux Nations Unies, comme par le passé, la délégation du Canada travaille activement dans divers autres domaines en encourageant le désarmement, l'exploration spatiale, la recherche scientifique sur les dangers d'irradiation, le respect des droits de l'homme et le programme d'expansion économique et sociale qui se poursuit sous les auspices des Nations Unies et des institutions spécialisées. Nous continuerons d'appuyer les programmes humanitaires destinés à alléger les problèmes des réfugiés. En tant que membre des commissions préparatoires, nous nous occupons activement des travaux préliminaires à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'expansion économique, qui se tiendra en mars 1964, et à l'Année de la collaboration internationale qui aura lieu en 1965. . . .

Comme j'ai pu le constater lors de mon séjour aux Nations Unies au début de la session et lors des quelques visites que j'y ai faites depuis, le Canada a pu raffermir, au sein des Nations Unies, les relations bilatérales entre la plupart